

Compte rendu du Comité Technique Local du 22 septembre 2014

À l'ordre du jour :

- 1. Approbation des PV des précédents CTL (vote)
- 2. Départementalisation des procédures collectives (vote, 2ème présentation)
- 3. Fusion des trésoreries de Plouay et d'Hennebont (vote)
- 4. Réforme SIP/CDIF (vote)
- 5. Organisation des élections professionnelles
- 6. Bilan de la réorganisation du SIE Lorient Nord
- 7. Réaménagement de l'accueil de Lorient, place de l'Hôtel de ville
- 8. Bilan de l'évaluation 2014
- 9. Bilan du contrôle interne 2013 et programme 2014
- 10. Calendrier prévisionnel des CTL du 1er semestre 2015
- 11. Questions diverses

En premier lieu, nous avons lu une déclaration relative à l'incendie du centre des finances publiques de Morlaix et une déclaration liminaire que vous retrouverez en pièce jointe.

Le Directeur a répondu en affirmant que les auteurs des saccages à Morlaix devaient être sanctionnés, il apporte son soutien aux agents.

Sur l'affaire Thevenoud, il considère que l'affaire est très gênante et très pénible. Que nous ne pouvons pas gérer la sphère politique. La Direction Générale a refusé de communiquer. Pourtant, les agents de la DGFiP ont rempli leurs missions et ont fait leur travail de contrôle.

Fermeture de la trésorerie de PLOUAY

La démarche stratégique continue de s'appliquer dans le Morbihan.

Après Josselin et Pluvigner, c'est au tour de Plouay de fermer. Alors que Pluvigner est toujours en activité, la Direction n'a toujours pas eu l'accord du Ministère pour sa suppression.

3 agents seront transférés à Hennebont qui dispose d'espace suffisant pour les accueillir.

Cette fermeture marquera encore une fois un recul du service public de proximité. Le Directeur s'est quand même engagé à faire tenir une permanence à Plouay au moment des campagnes importantes. De plus, nous ne savons pas vraiment ce qu'en pensent les élus des communes concernées (Plouay, Bubry, Calan,Inguiniel, Lanvaudan et Quistinic) et encore moins les usagers qui n'ont pas été consultés.

VOTE: CONTRE CGT, CFDT et Solidaires ABSTENTION FO

Du fait de l'abstention de FO, la fermeture de la trésorerie de PLOUAY est entérinée dès la 1ère présentation...

Départementalisation des procédures collectives

Ce projet avait été unanimement rejeté par toutes les organisations syndicales lors du CTL du 1^{er} juillet dernier. Sur les précédents débats, nous vous renvoyons au compte rendu de ce CTL, disponible sur notre site départemental.

Au cours de ce comité, la Direction nous a présenté le **protocole** départemental sur les procédures collectives.

Nous avons demandé que les chefs de service informent rapidement les agents du contenu de ce document.

Y est notamment abordé le calendrier du transfert des dossiers service par service. La fin des opérations est prévue en janvier 2016. Contrairement à ce que l'on pensait au départ, il restera beaucoup de travail dans les SIE, les SIP et les trésoreries. Par exemple, le SIE devra mettre à jour les infos pour le PRS et un référent « procédures collectives » est nommé dans chaque service.

Cette cellule sera très chargée avec seulement 1 A et 2 B prélevés au SIE Vannes Golfe et au SIE d'Auray.

Un collègue de SIE que nous avions interrogé nous avait dit la chose suivante : « ce nouveau protocole complique énormément les choses. Le travail le plus sensible est tout ce qui est fait en amont. Maintenant il va falloir en plus de tout cela organiser des liaisons vers le PRS pour lui donner les informations au fur et à mesure. Le correspondant procédures collectives devra redoubler de vigilance. »

Nous nous demandons clairement quelle plus value apporte la création de ce nouveau service. C'est une commande nationale donc on applique! La Direction nous parle d'interlocuteur unique pour les mandataires et de professionnalisation. Nous rappelons, encore une fois, que les collègues chargés de cette mission jusqu'à présent ne sont pas des amateurs!

2ème VOTE : CONTRE à l'unanimité des OS

Réforme SIP/CDIF

Avant de débattre, nous avons lu la déclaration suivante :

La CGT Finances Publiques est absolument opposée au rapprochement SIP/CDIF. Il est inacceptable de laisser la DGFiP démanteler les services du cadastre.

Nous demandons la restauration des anciens CDIF là où ils ont été supprimés et refusons les créations des PTGC et des PELP.

La forte imbrication des missions techniques, foncières et fiscales qui ont présidé à leur réunion dans le Cadastre demeure aujourd'hui d'actualité.

La fusion CDI/CDIF, en consacrant l'éclatement de ces missions, détruit la logique qui participe à l'élaboration des bases d'imposition. L'évolution des charges des collectivités locales, le transfert de missions de l'État vers celles -ci, la création de la CET accroissent le poids de la fiscalité locale sur le budget des ménages.

Cela implique d'une part un suivi exhaustif du flux de la matière imposable, d'autre part une révision générale du stock dont l'obsolescence est reconnue par tous.

Plutôt que de détruire les CDIF, la CGT prône un renforcement de l'exercice des missions cadastrales par leur rétablissement pour ceux qui ont été supprimés, par un renforcement de leurs moyens, par une organisation qui entérine la naturelle imbrication des missions techniques, fiscales et foncières. Tout cela pour permettre d'être au plus près des acteurs de la fiscalité locale (communes, intercommunalité...).

Avec cette réforme, 2 organisations différentes vont donc cohabiter au sein du département. Nous sommes également opposés à la suppression du site d'Auray.

La direction nous a présenté un pré projet qui sera analysé par la Direction Générale mais les choix principaux sont faits : 1 PELP et 1 PTGC à Vannes, création d'une cellule foncière à Lorient et à Vannes dans les SIP qui ne gèrent pas l'accueil. Pas de modifications dans les SIP/CDIF déjà fusionnés (Auray, Ploërmel et Pontivy), « cette organisation donnant satisfaction » d'après les chefs

de service!

La CGT a dénoncé le maintien de l'organisation actuelle dans ces services alors qu'elle est abandonnée dans cette nouvelle réforme!

Calendrier: premier trimestre 2016, à défaut premier trimestre 2018 (dépend de l'avancement du projet Troadec à Vannes).

Nous avions contacté les agents des CDIF pour préparer ce comité, voici les réponses aux questions que nous avons posées à la Direction.

- 1 référent foncier départemental et 1 référent foncier dans chaque cellule foncière à Vannes et à Lorient
- Pas de PELP sur Lorient, la DG ne le prévoit pas
- Pas de cadre A cadastre dans les cellules foncières
- Avenir et garanties des agents sur Auray, Ploërmel et Pontivy (suppression des CDIF, maintien des géomètres sur leur résidence sauf à Auray) : ce sont les garanties habituelles qui s'appliquent en cas de suppressions de services, une garantie de maintien à résidence si c'est le choix de l'agent
- Pas de réponse sur le transfert de la documentation papier et notamment les documents d'arpentage
- Réflexion non encore aboutie sur les modalités d'accueil cadastre (à l'accueil généraliste ou accueil spécialisé ?)
- Pour les modèles U, la réflexion n'est pas encore aboutie mais la mission sera localisée au sein du PELP

Dans le cadre des futures mutations dans ces services fusionnés, la CGT a demandé la possibilité de choisir l'affectation SIP-cellule foncière.

La CGT Finances Publiques est absolument opposée à cette fusion qui marquerait la fin du cadastre. Ce sujet sera à nouveau présenté en Comité Technique, le Directeur s'y est engagé. Une fois de plus, le dialogue social est bafoué sur cette question. La Direction présente un préprojet qu'elle a déjà transmis à la Direction Générale. Elle n'a demandé leur avis qu'aux seuls chefs de service de CDIF. Les remarques des différentes OS restent donc lettres mortes.

Ce n'est qu'un pré projet mais il a quand même fallu voter.

VOTE: CONTRE CGT. Solidaires et FO ABSTENTION CFDT

Point sur l'organisation des élections professionnelles

Les élections professionnelles auront lieu le 4 décembre prochain, la Direction nous en a détaillé l'organisation.

Bilan de la réorganisation du SIE Lorient Nord

Les chefs de service nous ont présenté le bilan 1 an environ après la réorganisation du service.

1 IFU avait été supprimée et la répartition des dossiers avait été revue à cette occasion.

Bilan plutôt positif pour les chefs de service, beaucoup plus nuancé pour les agents.

Les agents se plaignent d'une pression accrue, de stress et d'un manque d'autonomie dans la gestion des dossiers.

Pour la Direction, c'est le calendrier qui est responsable et impose le rythme de travail. Qui fait le

calendrier? Qui impose les suppressions de postes?!

Une nouvelle réorganisation est déjà annoncée... Les SIE sont impactés par l'arrivée de nouveaux modules Gespro et vont être organisés en pôles.

Réaménagement de l'accueil de Lorient HDF

Pour information au CTL, le projet de rénovation de l'accueil de Lorient a été présenté à ses membres.

Ce projet a été choisi par les agents, c'est celui qui positionne la banque au centre de l'espace d'accueil.

Le coût estimatif des travaux est de 73 000 \in TTC , une demande de financement est en cours auprès de l'administration centrale.

Bilan de l'évaluation 2014

Recours hiérarchiques : 7 en catégorie A, 17 en catégorie B, 10 en catégorie C. 1 seule valorisation attribuée à ce stade.

18 recours en CAP locales. Les réserves non distribuées pendant ces CAPL restent dans le département et seront distribuées lors de la prochaine campagne d'évaluation. 1 recours en CAP nationale.

52 refus d'entretien.

Pour plus de détail, les compte rendus des CAPL, avec nos analyses, sont disponibles sur notre site internet départemental.

QUESTIONS DIVERSES

- Le **pont naturel** du 2 janvier a été accordé suite au vote des organisations syndicales CONTRE CGT et Solidaires POUR CFDT et FO
- **-Troadec** : le terrain est nettoyé et déminé. Travaux terminés fin 2017, peut être.
- **Rue Jérôme d'Arradon** : les travaux devraient démarrer au 1^{er} semestre 2015. Les documents du SPF seront scannés, le service sera certainement relogé, une solution est en cours pour la brigade de vérifications. Les Domaines rejoindront peut-être la Direction (Cité ou TG).
- La CGT a encore une fois évoqué l'application **Chorus remboursement frais de déplacements** : sa lourdeur, le temps passé à saisir les OM et EF. Vu la complexité, des agents renoncent à se faire rembourser leurs frais et ce n'est pas normal.

Notre conseil : en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service du personnel.

<u>Vos élus en CTL:</u> Christophe RISSEL, Stéphane GALLAIS, Anouk LE CLOEREC, Ludovic GUIBOUD.

Suite à l'incendie de la trésorerie de Questembert, la CGT a envoyé un message de soutien à tous ses agents. Nous condamnons fermement cet acte et espérons que les collègues reprennent le travail dans les meilleures conditions possibles.